

EPIDEMIE DE COVID-19

LA FEDERATION PSTE-CFDT INTERPELLE LES EMPLOYEURS POUR GARANTIR LA SECURITE DES SALAIRES, PRESERVER LEUR POUVOIR D'ACHAT ET FACILITER LEUR ORGANISATION PERSONNELLE

Depuis un mois et demi le COVID-19 a fait son apparition dans notre pays, le nombre de cas est en augmentation rapide et nous entrons dans une situation de crise sanitaire qui pourrait être amenée à durer dans les prochains mois. Cette situation crée une forte inquiétude chez les salariés qui seront impactés dans leur vie personnelle et professionnelle.

Jeudi 12 mars, le Président Macron a annoncé une série de mesure visant à contenir l'épidémie en particulier la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, des lycées et des universités. Il a par ailleurs été clairement recommandé aux personnes atteintes de maladies chroniques ou souffrant de certaines pathologies de limiter leur exposition et à tous les habitants de limiter leurs déplacements. Ces mesures vont impacter fortement la vie quotidienne des travailleurs et plus particulièrement des travailleuses qui seront les premières impactées par les difficultés de garde d'enfants.

Ainsi la fédération PSTE demande aux employeurs de prendre des mesures exceptionnelles pour garantir le pouvoir d'achat des salariées, faciliter la conciliation des temps de vie, et garantir leurs droits à congés ou RTT. **A cette situation exceptionnelle ne rajoutons pas de l'inégalité professionnelle.**

La Fédération interpelle l'ensemble des employeurs et revendique :



La mise en place ou l'extension du télétravail pour tous les salariés concernés, partout où c'est possible, quoi qu'il en coûte (dixit le Président). Des fonds supplémentaires doivent être alloués à ce dispositif et débloqués rapidement.



Pour les salariés dans l'obligation d'être en arrêt de travail pour une période à ce jour indéterminée : pas de perte de pouvoir d'achat.



Pas de perte de droit à acquisition de jours de RTT ou de congés payés.

Enfin, certaines annonces faites par le Président de la République ont un impact direct sur l'activité des salariés et agents de nos champs professionnels. **Des interventions de la CFDT sont en cours auprès des employeurs concernés et des pouvoirs publics pour assurer des conditions de travail acceptables à toutes et tous.**

La continuité de nos missions d'intérêt général ne doit pas pénaliser les salariés et les agents.

Partout, la fédération PSTE agit pour préserver la santé et les conditions de travail des salariés et des agents.